

## Programme Territorial de Gestion de l'Eau pour le Curé

**Groupe de Travail 3** : Forum ouvert et échanges entre acteurs du PTGE du Curé

**Compte-rendu synthétique établi à partir du CR officiel de la réunion du 21 Février 2023 de 9h à 12h30, salle de l'Envol à Longèves**

→ Le GT3 a rassemblé les trois groupes de travail séparés en collèges distincts ( Economie , Agriculture, Milieux) au cours d'un atelier unique sous format de forum ouvert.

A cette occasion, les acteurs ont pu échanger avec les membres des autres groupes et partager leurs ressentis, expériences, questionnements sur un ensemble de sujets identifiés lors des ateliers du GT2 de janvier 2023

→ 45 structures et exploitations présentes

### Sujets portés à discussion lors du forum ouvert :

Chaque structure s'est inscrite dans 2 ateliers pour un échange de 2 fois 45 minutes.

Espace de discussion 1	Espace de discussion 2	Espace de discussion 3	Espace de discussion 4	Espace de discussion 5	Espace de discussion 6
<b>Discuter avec des conchyliculteurs</b> pour mieux comprendre leurs besoins en eau, et sa répartition sur l'année.	<b>Discuter de l'interdépendance de la gestion Baie-MaraisCuvette, notamment avec des agriculteurs du marais.</b> Sujet en lien avec celui de l'entretien et la gestion des ouvrages.	<b>Discuter avec des exploitants en bio</b> : freins et leviers à la conversion ; usage de l'eau ; pratiques en faveur de la biodiversité ; résultats technico-économiques... Comparaison au conventionnel.	<b>Discuter avec des exploitants du type majoritaire sur le bassin (Maïs/Blé/Pois/Blé)</b> sur les évolutions qu'ils envisagent	<b>Faire le point sur l'historique des débits sur le suivi des débits</b>	<b>Revenir sur les nitrates et les risques sanitaires encourus</b> pour en discuter plus précisément
<b>Zoom circuits courts : discuter des expériences et potentialités sur le territoire.</b> Quelle capacité des collectivités à offrir des débouchés ? (Au-delà des circuits courts)	<b>Discuter avec les filières et les coopératives sur la façon dont est organisée une filière.</b> Quelles marges de manœuvre ?	<b>Discuter de la façon d'envisager la renaturation et de la façon dont les sites sont choisis</b>	<b>Discuter avec des agriculteurs loin du cours d'eau</b> : comment peuvent-ils contribuer à son amélioration ?	<b>Discuter avec des agriculteurs situés dans des périmètres de gestion réglementaire</b> ( ex : biotope, PAT, Re'Sources, PNR...)	

### Discuter de l'interdépendance de la gestion Baie-MaraisCuvette, notamment avec des agriculteurs du marais.

- Partage du constat de modification pluviométrie au cours d'une année : décalage dans le temps, beaucoup d'un coup (inondation) et longue période de sécheresse.
- Nécessité d'un aménagement et d'une gestion adaptée aux divers enjeux : Agricoles, Milieux (habitats/espèces/continuité écologique), Besoins et contraintes du milieu marin (production primaire, oxygénation, continuité...) et conchylicole, Protection des biens et personnes
- Des pollutions d'origines diverses : ne pas stigmatiser la profession agricole
- Des points de vue divergeant sur les méthodes de gestion/aménagements (réservoirs notamment)
- Besoin de trouver un équilibre, Solidarité amont-aval dans la gestion de l'eau

### **Discuter avec des exploitants en bio :**

- Mouvement de conversion en bio il y a quelques années par opportunisme, retour en arrière depuis les 2 dernières années avec une diminution du nombre d'exploitations
- Evocation du manque de rentabilité économique du maraichage bio. Le manque de rentabilité induit un passage à la céréale bio ou retour au conventionnel.
- Problème du prix du marché. / Nécessité d'aides des collectivités pour l'installation des bios : Acquisition de terrains / aides financières.
- Nécessité d'une étude économique du maraichage bio : besoin d'exemples d'exploitations rentables (beaucoup de maraichers bio au RSA et en dessous du SMIC horaire)
- Volonté des collectivités de favoriser l'autonomie alimentaire au sein des PAT, pas autant de marges de manœuvre qu'elles le souhaiteraient
- Secteurs favorables au maraichage bio ? Oui, mais pas énormément sur le territoire. Divergences sur le sujet.

### **Faire le point sur l'historique des débits sur le suivi des débits**

- Besoin de données sur les volumes d'eau disponible, mais impossibilité de les calculer. L'outil n'existe pas aujourd'hui.
- Accélération de l'évacuation de l'eau vers l'exutoire (aménagement de canaux, urbanisation, réduction des zones de marais...)
- Un changement sur les pratiques agricoles, implantation des haies, revégétalisation de berges, pourrait être bénéfique sur l'infiltration et la rétention ?
- Besoin d'une gestion diversifiée, multiple : renaturation des plaines, gestion des ouvrages des marais, gestion débordement de certaines rivières...
- Le sol est-il le meilleur réservoir utile ? Pas de données. / Peu de données afin de définir des objectifs, des solutions.
- Présence d'une nappe perméable, donc difficulté de garder l'eau
- Estimations des besoins agricoles possibles mais impossible de trouver un emplacement de station pour avoir le volume/débit de sortie

### **Revenir sur les nitrates et les risques sanitaires encourus**

- On parle exclusivement des nitrates (eau nappe et rivière) mais existence de nouvelles molécules retrouvées dans l'eau qui pose question aux consommateurs en termes de risques sanitaires (fongicides, pesticides, perturbateurs endocriniens d'origines agricoles et non agricoles...)
- Ces molécules inquiétantes viennent s'ajouter au problème des nitrates dans l'eau qui est toujours aussi important et non résolu.
- Les citoyens ne sont pas assez informés / besoin de conscientiser les citoyens sur ces sujets est nécessaire. Le PTGE peut être initiateur de cette conscientisation.

### **Discuter avec des exploitants du type majoritaire sur le bassin (Maïs/Blé/Pois/Blé)**

- Pressions/harcèlement local fort ++. Jusqu'à risques physiques.
- Dans le « modèle dominant », il y a de la nuance et de la diversité, on est déjà dans une diversification des cultures (rentabilité, eau). On fait tous beaucoup plus que Maïs/blé/Pois/blé. On n'est pas du tout en monoculture : il y a des idées fausses qui circulent.
- Les agriculteurs s'adaptent aux marchés. Avant (il y a 20 ans) le marché était régulé maintenant le marché est mondial, et c'est le cours mondial qui fixe les prix. Il ne redeviendra pas local. C'est une information importante à prendre en compte.
- En 76, libéralisation de l'irrigation, excessif, depuis on raisonne, on essaie d'être plus vertueux. Il y a une recherche de comment créer plus de valeur en consommant moins d'eau
- Les coopératives et négoce ont un rôle à jouer (minoterie locale). Quelle marge pour une petite coop ?
- Au national, on exporte 1T/2. En Charente 8T/10 (bassin du Curé ~2% de l'export du Port). Le port

est une opportunité locale mais il ne crée pas la demande.. Ce n'est pas le port qui fait l'agriculture, c'est l'agriculture qui profite du port.

- Trop simplifier les cultures = plus de produits phyto. Plus d'alternance des cultures = moins de phyto. Pour la modification des assolements : l'irrigation permet une diversification des rotations et un allongement.
- La transmission est très difficile. la transmission familiale n'est plus très présente. Le foncier est cher, pas accessible pour un débutant. Les petites structures sont plus fragiles mais plus transmissibles. Les gens se disent que le PLU qui peut évoluer, donc ils donnent leurs terres à façon (sous-traitance via Entreprises de Travaux Agricoles (ETA) en attendant. (*Pour info : Le propriétaire encaisse les aides européennes et l'ETA encaisse les revenus des cultures*)
- Les systèmes sont viables, mais il faut de l'eau. A long terme, si l'on souhaite garder la diversité d'agriculteurs ? Il faut de l'eau. Il faut de l'eau pour tous et il faut stocker : Comment fait-on ? Comment stocker l'eau qui va à la mer et la garder ? Ce dont on a besoin, ce n'est pas grand-chose..
- Que le stockage d'eau ne soiet pas un prétexte pour consommer plus. C'est nécessaire, mais on ne doit pas mettre en danger le milieu.
- Aujourd'hui ce n'est pas le maïs qui est majoritaire. (Depuis 15 ans, le maïs diminue dans les assolements locaux) mais blé et orge. Le blé tendre à besoin de plus d'eau mais au printemps. La luzerne et le maïs ont besoin d'eau en même temps, en été.
- Aujourd'hui on a de grosses pertes sur l'AEP (1,5 millions M3 = 10% de la consommation).(*Pour info, moyenne national de perte d'eau par fuite sur les réseaux d'eau potable = 30%*)

### **Discuter avec des conchyliculteurs**

La conchyliculture a deux principales demandes :

- Une fourchette de salinité comprise entre 16 et 32 g/L
- Une eau de qualité

**Salinité de l'eau:** L'apport d'eau douce en trop grande quantité induit le phénomène de dessalure qui déclenche une vague de mortalité. Avant le marais faisait tampon, maintenant l'eau va vite et le changement de pratique agricole sur le marais n'a pas aidé (constatations fin des années 80). L'impact de la rectification des cours d'eau et de l'urbanisation (ruissellement, absence d'infiltration) non plus.

Deux aspects : la quantité et la rapidité. On peut jouer sur le premier en appelant et en jouant sur les vannes. On peut jouer sur le deuxième en reméandrant, restaurant les morphologies du réseau superficiel.

**Qualité de l'eau :** La présence de pesticides peut tuer le phytoplancton. La présence de nitrates en trop grande quantité induit une prolifération qui n'est pas non plus recherchée Par ailleurs les moules et huîtres sont des filtreurs. Ils fixent les toxines dont les toxines diarrhéiques. Cela est principalement dû aux rejets des STEPs (l'élevage ayant énormément baissé). Ils se rendent compte que les pollutions interviennent aux premières grandes pluies après la saison touristique lorsque les STEPs sont saturées. Il faut des éléments nutritifs de qualité.

**Modification du métier :** La conchyliculture a tendance à gagner sur le large car il y a moins de pollution. Il y a des possibilités d'innovation mais elles sont très coûteuses et engagent sur 5 à 10 ans (comme agriculture).

Le CRC constate une perte de biodiversité dans la baie de l'aiguillon .

→ Avant d'arriver, comme à New York, à l'implantation d'huître pour filtrer une eau polluée, on pourrait d'abord essayer de maintenir l'activité conchylicole qui y participe de fait.

### **Zoom circuits courts : discuter des expériences et potentialités sur le territoire.**

Faire un lien avec le PAT (Plan Alimentation Territoire) pour connaître les besoins, pour discuter des filières possibles.

Il nous faut des données, mais il y a un problème de temporalité entre le PAT (qui pourrait apporter des données mais qui commence juste) et le PTGE (qui en aurait besoin maintenant).

Est-ce que le PAT a une véritable influence sur le PTGE ?

Questionnement sur les raisons de la difficulté à installer des « petites » exploitations face à de grandes

exploitations : accès à la terre / accès à l'eau

Questionnement sur l'intérêt de la création d'une monnaie locale = acte citoyen, mais aussi achat locaux et création d'une identité.

Intérêt de la création d'un groupement d'achat locaux et/ou d'une légumerie pour permettre de livrer une quantité suffisante pour répondre au besoin d'une collectivité.

### **Discuter de la façon d'envisager la renaturation et de la façon dont les sites sont choisis**

Présentation des missions du SYRIMA et des prochains travaux hydromorphologiques envisagés (2024-2025) : actions envisagées autour du Curé-Virson

Articulation PTGE/CTMA à bien cadrer. Exemple des travaux possibles en amont du bassin versant : ne relèvent peut-être pas du CTMA et pourraient être intégrés au PTGE. Le PTGE traite aussi le volet Milieux et pourra compléter les outils/contrats existants.

- En tête de BV, les vitesses d'écoulement sont importantes (anciens travaux issus du remembrement)
- Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement des fossés pour ne pas inonder l'aval du bassin versant.
- Le PTGE doit inclure des actions de renaturation / partie canalisée ne devrait pas être prioritaire, priorité donnée à l'amont de cette zone. (limiter vitesse d'écoulement + favoriser infiltration)

### **Discuter avec les filières et les coopératives sur la façon dont est organisée une filière.**

Les conditions pédoclimatiques orientent les principales productions et filières. Ces mêmes conditions et les marchés internationaux sont défavorables au développement des filières bio dans le coin.

L'implantation de nouvelles filières est influencée par celles déjà en place, par les possibilités de débouchés. (*en résumé : Pour avoir des débouchés, il faut créer une filière. Pour créer une filière, il faut une production. Pour avoir une production, il faut des débouchés...*)

Le contexte agronomique du territoire se porte difficilement à faire du bio dans sa diversité.

L'influence des marchés a déstructuré les filières bio

Les marchés ne garantissent pas des prix (donc une rémunération) suffisante pour les standards de production du Curé.

### **Discuter avec des agriculteurs situés dans des périmètres de gestion réglementaire**

Arrêté de protection de biotope de Nuaille : L'APPB a été vécue comme une imposition sans concertation préalable ou sans anticipation des conséquences pour les agriculteurs concernés.

L'APPB impose aussi une hausse des niveaux d'eau. Une convention de gestion est en passe d'être créée par l'EPMP avec les ASA de marais. La peur est qu'au fur et à mesure des années, l'APPB ramène des couches successives de contraintes comme ça peut être le cas avec des MAEC.

Cas de l'arrêté de protection de biotope de Longèves : Natura 2000 empêche les produits phytosanitaires mais la perte économique induite n'est qu'en partie compensée par des MAEC.

Cas du Périmètre de Protection de captage Rapproché (PPR) : MAEC pour une baisse de fertilisation. Mais au fur et à mesure la baisse est telle que le niveau protéique du blé est trop faible. Il ne peut donc plus être commercialisé à destination humaine mais seulement fourrager en raison du cahier des charges des coopératives. La protéine est « l'ossature » de la baguette de pain, ou des pâtes. Les blés de Russie ou d'Ukraine ont des taux protéiques naturellement élevés (bonnes terres), baisser la qualité protéique dans les cahiers des charges français ne produirait qu'une importation de ces blés-là. Le blé est quasiment pour certains 50% de l'assolement et permet les rotations. Dans les petites terres (groies peu profondes) il n'est possible que de faire du blé orge colza. Il y a de plus une obligation de réussite de couvert d'interculture mais s'il ne pleut pas alors le couvert ne lève pas. Il faudrait alors irriguer ! L'agriculture de conservation des sols est impossible en tourbe à cause des carex et il est obligatoire de passer un coup d'herbicide. De plus il impose un investissement important pour des machines adaptées

Le sujet « **Discuter avec des exploitants agricoles situés loin du cours d'eau : Comment peuvent-ils contribuer à son amélioration ?** » a été retiré faute de participants.

**Prochaine étape** : 30 mars 2023 / COPIL de validation de l'ETAT des LIEUX.

**Echéances suivantes** :

Fin 2023 / diagnostic - Enjeux et Volumes

Fin 2024 / Stratégie – Emergence des solutions

=====